

Concours

Semaine Étudiante du Développement Durable 2020

1. Contexte

Afin de permettre aux acteur.rice.s de l'enseignement supérieur de se mobiliser et de sensibiliser les étudiant.e.s aux enjeux et aux solutions du développement durable, le REFEDD coordonne depuis 2015 la Semaine Étudiante du Développement Durable (SEDD), volet étudiant de la Semaine Européenne du Développement Durable.

Afin de continuer à valoriser les porteur.euse.s de projet, le REFEDD souhaite impliquer davantage les écosystèmes étudiants en leur proposant un concours mettant en lumière leurs différentes initiatives à travers le territoire français. Une remise des prix aura lieu lors de la clôture de la SEDD, le 24 avril à Paris, en compagnie d'étudiant.e.s, d'associations étudiantes mais aussi de nos partenaires.

2. Objectif

Ce concours a pour but d'inciter les étudiant.e.s à mettre en place des projets en lien avec le développement durable au sein de leur campus. Les projets locaux des étudiant.e.s seront ainsi valorisés à l'échelle nationale, mettant en lumière l'engagement du monde étudiant dans la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Ce concours a également pour objectif final d'avoir un véritable impact sur la réalisation des projets étudiants à long terme. En effet, les prix permettront aux étudiant.e.s de bénéficier d'une reconnaissance de leur travail et d'une aide financière pour leurs futurs projets, à travers des financements, ainsi que d'une valorisation nationale des projets grâce à l'aide des différents partenaires médias du REFEDD.

3. Prix

Chaque prix sera remis par un de nos partenaires et répondra à au moins un des 17 Objectifs de Développement Durable. Chaque association lauréate recevra la somme de 500 €, ainsi qu'une valorisation du projet récompensé via nos partenaires médias.

- Un prix récompensera les projets répondant à l'ODD 4 "Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité" - partenaire Crous Paris
- Un prix récompensera les projets répondant à l'ODD 11 "Villes et communautés durables" - partenaire RATP
- Un prix récompensera les projets répondant à l'ODD 12 "Etablir des modes de consommation et de production durables" - partenaire CITEO
- Un prix récompensera les projets répondant à l'ODD 13 "Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre le changement climatique" - partenaire MAIF

4. Modalités d'éligibilité :

- Le projet proposé doit être conduit par une association étudiante
- Le projet doit avoir pour public-cible les étudiant.e.s.
- Le projet doit s'inscrire dans au moins un de ces quatre Objectifs de Développement Durable (ODD) : 4, 11, 12 et 13.
- L'événement doit avoir lieu du 23 mars au 24 avril ; les inscriptions pour participer au concours se clôturent le 6 avril.

5. Critères de sélection

Pour chaque prix, le jury sera composé d'un partenaire, d'un.e membre de l'équipe du REFEDD et d'un.e étudiant.e. Chaque critère sera évalué de 1 à 5 (5 étant le maximum). Les projets ayant obtenus la plus haute des notes dans chaque catégorie recevra le prix correspondant à son ODD.

- *La créativité et l'innovation du projet proposé*

Les projets proposés devront présenter des initiatives, des ateliers, des événements ou actions sortant de l'ordinaire et des sentiers battus afin de sensibiliser de manière ludique et pédagogique les participant.e.s. Les projets les plus créatifs ou ceux proposant des expériences inédites seront valorisés.

- *La qualité du dossier*

Afin de juger du sérieux des projets proposés, les dossiers d'inscriptions seront jugés sur la qualité et l'implication dans la rédaction du dossier. Tous les supports sont les bienvenus pour montrer votre travail et votre motivation : vidéos, photos, collages, témoignages ...

- *L'impact sur le public étudiant*

Le but principal de ce concours est d'encourager les étudiant.e.s à sensibiliser leur pairs. Cet impact sera évalué en fonction des activités proposées.

- *La contribution à l'ODD choisi*

Le jury jugera des projets en fonction de leur contribution à l'ODD choisi. Un projet ayant rempli pleinement l'[ODD choisi](#) sera mis en lumière.

- *L'éco-responsabilité de l'événement*

L'un des critères de sélection sera la volonté du projet de réaliser un événement zéro déchet et responsable envers l'environnement. Pour plus de détails sur comment réaliser un événement éco-responsable, vous pouvez consulter le guide [Éco-responsabiliser son événement](#) et demander conseil auprès du REFEDD.

Une attention particulière sera portée aux projets participatifs et inclusifs. L'Objectif de Développement Durable 17 est la création de ponts et de liens entre les différent.e.s acteur.rice.s pour atteindre une société durable à l'horizon 2030.



Des questions ? N'hésitez pas à contacter Loïc notre responsable campus à campus@refedd.org